

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

16.02.2018

Dossier complet le :

19.02.2018

N° d'enregistrement :

F09318P0067

1. Intitulé du projet

Projet d'aménagement de voirie (Chemin de la Bastide Neuve) à Châteauneuf-Les-Martigues (13)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Métropole Aix Marseille Provence

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Gaudin Jean-Claude (Président de la Métropole)

RCS / SIRET

200005480700017

Forme juridique

Collectivité territoriale - EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6 ^a Infrastructures routières (voirie)	Aménagement Voirie (environ 520 m)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

En concertation avec la Commune de Châteauneuf les Martigues, la Métropole Aix Marseille Provence (compétente en matière d'infrastructures routières), souhaite réaliser une opération de réaménagement de voirie (Chemin de la Bastide Neuve). Le projet comprend :

- la réfection de la chaussée,
- la création de cheminements doux pour les piétons et les cyclistes,
- la création de quelques places de stationnement,
- la création d'une structure de rétention des eaux pluviales,
- la mise en place de panneaux de signalisation.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont les suivants :

- faciliter les conditions de circulation pour les usagers de la voirie (véhicules, piétons, cyclistes),
- refaire le revêtement de la voirie existante,
- créer des cheminements doux, dont une piste cyclable,
- créer des places de stationnement

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Lors des travaux, il sera procédé à des opérations de terrassement, afin de réaliser la voirie, d'assurer le passage des réseaux (eaux usées, eaux pluviales, eau potable, électricité, éclairage, téléphone, gaz...) et les équipements prévus (notamment le bassin de rétention).

Dans un deuxième temps, il sera réalisé les travaux de finition : signalisation, plantations, cheminements piétonniers,...

La durée de réalisation des travaux d'aménagement de la voie est estimée à 7 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet, dans sa phase d'exploitation, consistera en une mise à disposition, pour les futurs habitants, de cette voirie neuve et de ses équipements annexes (circulation VL, cheminements piétons & cycles...).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune procédure d'autorisation n'est nécessaire.

NB : la réalisation du projet ne nécessite pas de déclaration préalable de travaux, ni de dossier loi sur l'eau (point vu avec la DDTM 13).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Linéaire de voirie	environ 520 m
Superficie de voirie	environ 5800 m ²

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Commune de Chateauneuf-Les-Martigues (13)

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 5 1° 78' 17" Lat. 43° 38' 04" 71

Point d'arrivée :

Long. 5 1° 77' 98" Lat. 43° 37' 56" 16

Communes traversées :

Commune de Chateauneuf-Les-Martigues (13)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non **4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur d'étude se situe au Nord de la ZNIEFF de type II relative aux Chaînes de l'Estaque et de la Nerthe - Massif du Rove - Collines de Carro.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un APPB est présent plus au Sud "Les Fourques, le Portale et le Vallon de Garangeol".
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PEB de la Métropole relatif à l'aéroport de Marignane, a été approuvé le 28 juin 2010. Mais il ne concerne pas le secteur d'étude.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des risques Feux de forêt Plan de Prévention des risques Inondation Plan de Prévention des risques Mouvement de terrain - Éboulement, chutes de pierres et de blocs Plan de Prévention des risques Mouvement de terrain - Tassements différentiels Plan de Prévention des risques Risque industriel Plan de Prévention des risques Transport de marchandises dangereuses Le secteur d'étude n'est pas directement concerné par ces plans de prévention des risques
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur d'étude se situe à environ 600 m au Nord de la zone Natura 2000 "Côte Bleue - Chaîne de l'Estaque"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De nouveaux matériaux vont être apportés (matériaux classiques pour les voiries : graviers, sable, canalisations, bordures de trottoir, panneaux de signalisation)
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un pré-diagnostic écologique a été réalisée par le cabinet Naturalia. La recherche bibliographique et la visite de terrain rendent compte de l'absence d'enjeu sur la zone d'étude. Aucune continuité écologique n'est concernée et l'artificialisation des habitats ne permet plus l'accueil d'espèce à enjeux. Seule la Couleuvre de Montpellier est encore présente dans les jardins et les parcelles agricoles alentours ainsi que l'avifaune et l'herpétofaune ordinaires des milieux périurbains. Ces taxons volontiers anthropophiles acceptent déjà l'activité humaine et ne seront pas impactés par le projet.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bien que le projet se situe à proximité (600m) du Site Natura 2000 "Côte Bleue-Chaine de l'Estaque", aucun habitat naturel ou espèce d'intérêt communautaire listé au FSD du SIC n'est concerné par le projet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur d'étude est localisé dans un milieu déjà urbanisé.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La voirie existe déjà, mais est fortement dégradée ; elle n'a pas vocation à augmenter le trafic, mais plutôt à continuer à desservir les riverains actuels.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La phase chantier sera génératrice de nuisances sonores. L'entreprise chargée des travaux organisera son chantier de façon à respecter la législation en vigueur et à réduire au maximum les nuisances (adaptation des matériels et des modes opératoires, mesures vis-à-vis des riverains...). La voirie existe déjà, et n'a pas vocation à augmenter le trafic ; de ce fait, cela ne devrait pas générer plus de nuisances acoustiques que maintenant.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En période de chantier, la mise en place d'enrobés est susceptible d'engendrer des odeurs, durant cette phase, qui reste limitée dans le temps.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les travaux liés au projet sont susceptibles d'engendrer des vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne nécessitera pas l'installation de candélabres, car ils sont déjà en place. Les candélabres existants répondent aux normes techniques, notamment vis à vis des chauve-souris.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les véhicules utilisés par les usagers de la voirie sont susceptibles de générer des rejets dans l'atmosphère, comme actuellement. Cependant, le projet n'a pas vocation à augmenter le trafic.</p> <p>L'amélioration de la bande de roulement permettra de générer moins de poussières qu'actuellement.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Une étude hydraulique a été réalisée par CITEO, dans le cadre de ce projet. Les eaux pluviales de la voirie seront collectées par des canalisations, puis acheminées vers un ouvrage de rétention, qui stockera les eaux pluviales et les redistribuera à faible débit dans le réseau pluvial communal.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La phase de travaux est susceptible de générer des déchets, qui seront triés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les déchets recyclables seront envoyées vers des filières agréées, - les autres déchets seront acheminés vers des centres de traitement agréés.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le site d'étude est enclavé au sein d'un secteur déjà bien urbanisé. Il n'existe aucun projet défini situé à proximité du secteur d'étude.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Bien que le projet d'aménagement n'aura qu'une très faible incidence sur l'environnement, des mesures ont été prises sur le plan environnemental afin de limiter son impact :

- des mesures adéquates ont été prises afin de limiter l'impact du projet sur les eaux superficielles : il sera créé une structure de rétention, afin de stocker les eaux pluviales puis de les rejeter avec un débit limité dans le réseau pluvial communal (la structure de rétention des eaux pluviales a été dimensionnée pour une pluie d'occurrence décennale),
- le projet va également avoir un impact positif sur l'environnement humain, avec notamment : une meilleure fluidité du trafic, une diminution des envols de poussières, des cheminements doux (piétons & cyclables), un meilleur cadre de vie,

Le projet aura donc un impact positif sur l'environnement humain, et peu d'impact sur l'environnement naturel.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La décision finale reste du ressort de la DREAL. Néanmoins, il apparaît qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale, et notamment pour les raisons suivantes :

- le site d'étude est localisé dans un secteur déjà fortement urbanisé,
- l'étude faune-flore réalisée n'a pas conclu à l'existence de sensibilités environnementales fortes sur le secteur d'étude,
- la thématique hydraulique a été fortement prise en compte dès la conception du projet (eaux pluviales),
- des mesures spécifiques ont été prises : création d'un bassin de rétention, création de cheminements doux (cyclables & piétonniers).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <input checked="" type="checkbox"/> non publié ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Marseille

le 31 janvier 2018

Signature

**METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE**
58, boulevard Charles Livon
13007 MARSEILLE

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

